

dent les erreurs modernistes, c'est-à-dire « le rendez-vous de toutes les hérésies ».

Ces points établis, Nous recommandons de nouveau et vivement aux Ordinaires des diocèses et aux Supérieurs des Congrégations religieuses de surveiller les professeurs, surtout ceux des séminaires, et, s'ils en trouvent qui soient imbus des erreurs modernistes, engoués de nouveautés dangereuses, ou peu dociles aux prescriptions du Siège apostolique, quelque forme qu'elles revêtent, de leur interdire tout enseignement, d'écarter également des Ordres sacrés les jeunes gens qui peuvent prêter au moindre soupçon d'attachement aux doctrines condamnées et à des nouveautés malfaisantes.

En même temps, Nous les exhortons à redoubler de vigilance et de zèle pour que les livres ou autres écrits, — et ils se multiplient démesurément — qui présentent des opinions ou tendances conformes à celles que condamnent l'Encyclique et le décret, disparaissent des librairies catholiques et à plus forte raison des mains des étudiants et du clergé. S'ils s'acquittent fidèlement de cette œuvre de prudence, ils auront par là même travaillé à la vraie et solide formation des esprits, ce qui doit être la principale sollicitude des chefs de l'Eglise.

Toutes ces prescriptions Nous les ratifions et confirmons de Notre autorité apostolique, nonobstant toutes autres contraires.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 18 novembre 1907, en la cinquième année de Notre Pontificat. PIE X, Pape.

Mgr l'Archevêque

Comme on l'a appris par les journaux quotidiens, S. G. Mgr l'Archevêque est heureusement arrivé au Havre le 5 décembre au matin, après une traversée de sept jours. Un cablogramme de Sa Grandeur en a apporté la nouvelle à l'archevêché.

Décisions romaines

1° Le 16 novembre 1906, la Sacrée Congrégation des Rites a déclaré que le prêtre, en donnant la sainte communion à un malade, doit toujours dire : *Misereatur tui*, etc., soit qu'il com-